

Délibération 25_10_23_CA_063

Séance du 23 octobre 2025

**Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration**

Délégation de pouvoir consentie au Président relative à la fixation de tarifs des actions culturelles

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière salle du conseil Ronzier le 23 octobre 2025 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président ;

Le quorum étant atteint

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Polytechnique Hauts de France ;

Le conseil d'administration délègue ses compétences au Président afin de fixer des tarifs de vente de prestations de nature culturelle organisées par l'établissement ou opérées par un prestataire tiers.

Le Président rend compte une fois par semestre des actes pris en application de la présente délégation.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration à l'unanimité,

Délègue sa compétence au Président.

Pour : 24 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Valenciennes,